

LE MOT DU MAIRE



**Madame, Monsieur,
Chers Amis,**

Comme tous les ans à cette époque de l'année, je vous parle budget. A nouveau et malgré toutes nos difficultés, nous avons choisi de maintenir nos taux d'imposition. Pour vous, ce gel des taux a pour conséquence un maintien de la pression fiscale de la Commune au niveau de l'an dernier. Cependant la revalorisation des bases imposables représentera une augmentation de 3,5% de nos recettes. Ce choix n'a pas été simple car nous subissons, de nouveau, une érosion de nos recettes relativement conséquente avec l'inflation. Il est difficile de comparer avec les années antérieures car avec la suppression de la taxe d'habitation et le regroupement de la taxe foncière communale et départementale, la comparaison n'est pas aisée.

Depuis plusieurs années nous diminuons ou stabilisons, dans toute la mesure du possible, nos dépenses de fonctionnement que ce soit pour les dépenses d'entretien des bâtiments, des espaces publics ou de fournitures diverses et de personnels. Mais toutes ces réductions ont une limite au-delà de laquelle nous ne pouvons aller sans remettre en question la sécurité des utilisateurs que vous êtes. De plus les changements de pratiques, comme le zéro désherbage, font que nos communes n'ont jamais autant donné l'impression d'être à l'abandon. Depuis quelques années je vous suggère de nous accompagner dans l'entretien des espaces devant vos maisons. Peine perdue jusqu'à ce jour sauf quelques cas particuliers. Sans remettre au goût du jour une pratique du siècle dernier comme les corvées de balayage du trottoir devant chez soi, il faut savoir qu'il

existe cependant un article du règlement sanitaire départemental qui impose cette pratique.

Cette année le maintien des dotations et la stabilité des contributions obligatoires que sont le FNGIR (fond national de garantie individuel des ressources) et le FPIC (fond de péréquation intercommunal des ressources des communes) nous permet d'être plus confiant. Mais si nous voulions maintenir, en euro constant, nos moyens, nous aurions dû augmenter notre fiscalité de 3 à 4% en plus de l'augmentation résultant des bases de valeur locative. Dans les conditions économiques actuelles, est-ce tenable ? Avec un budget de plus en plus contraint, nous sommes obligés de remettre en question nos habitudes de travail et de trouver des économies sur tous les postes budgétaires.

Malgré de telles contraintes, nous allons maintenir notre programme d'investissement afin de moderniser et d'améliorer notre commune. Nous devons cependant nous adapter et faire en sorte que chaque euro investi le soit à bon escient. Pour nous aider, nous avons les subventions potentielles de l'État, de la Région ou du Département, qui ne sont en aucun cas certaines mais de plus en plus aléatoires, que nous devons solliciter et surtout attendre de recevoir les arrêtés de subventions avant d'entreprendre les travaux.

Parmi les dossiers importants de cette année, outre le fait de poursuivre les travaux en cours, la restructuration de l'école d'Oger et la dernière phase d'enfouissement des réseaux dit « fils nus », du boulevard Eustache Deschamps et

et du boulevard Carnot et les extensions vers le poste de la rue Fontaine Maire de Roy, vont concentrer tous nos efforts. La Récré, nom choisi pour le futur bar-restaurant d'Oger est en cours. L'enfouissement des réseaux va commencer dans les jours qui viennent. Sur ce type de dossier, nous avons plusieurs entreprises qui interviennent et la coordination n'est pas simple à faire respecter. Pour cette tranche de travaux de voirie, l'Agglomération ne prévoit pas de travaux sur ses réseaux.

Sur cette coordination et pour illustrer mon propos, la première partie du boulevard Eustache Deschamps est à l'arrêt car la société Orange n'est toujours pas intervenue pour l'enfouissement de son réseau. Donc nous ne pouvons pas enlever les anciens supports et faire les trottoirs. Malgré des appels réguliers et l'intervention du SIEM rien ne bouge. Quelques craintes, légitimes, pour cette deuxième phase avec le même intervenant. Orange étant propriétaire de son réseau, il est impossible de faire intervenir une autre société.

Depuis quelques mois, le Conseil Municipal travaille sur le nouveau plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Blancs-Coteaux. En complément et en parallèle, nous travaillons également sur « Petite Ville de demain » et sur « Petite Cité de caractère ». Ce sont des dispositifs pour dynamiser le commerce et valoriser le cœur de notre commune tout en mettant en avant ses particularismes. Vous trouverez un article sur le PLU dans ce journal qui fait le point sur l'avancement de nos études. Des réunions publiques sont prévues auxquelles je ne peux que vous encourager à participer pour que

cette vision du futur soit partagée par le plus grand nombre. Il y a également un questionnaire en ligne que je vous invite à voir et remplir.

Concernant le PLU, l'accent est mis sur la diminution des surfaces consacrées à l'extension de la collectivité pour aller vers la zéro artificialisation à échéance de 2050 avec un premier palier d'une baisse de 50% des terrains constructibles dès maintenant. Les études, réalisées par le bureau qui nous accompagne, mettent en lumière une vacance très importante des logements de l'ordre de 13 à 14 % dans le cœur de nos communes. C'est très important car la moyenne départementale ou nationale est plus proche de 6 à 7 % que de nos chiffres. C'est pénalisant et ça limite les possibilités de discussion avec les services de l'État pour maintenir nos terrains en réserves foncières. Il est absolument nécessaire que les propriétaires fonciers comprennent le carcan dans lequel nous nous débattons et fassent ce qu'il faut pour rendre le marché immobilier plus fluide.

Au chapitre des travaux à venir, c'est avec beaucoup de déchirement que j'ai demandé au Conseil Municipal de revenir sur quelques projets. Il est maintenant certain que nous ne pourrions faire des logements dans l'ancienne Ecole du Vieux Moulin. Les demandes d'accompagnement de la Société Pluriel-Novillia (bailleur social anciennement le Toit Champenois) ne nous le permettent pas. Aller chercher des subventions que nous leur reverserons et payer pour donner ces locaux : la pilule ne passe pas. Malheureusement cela remet en cause le projet de restructuration de l'Hôtel Dieu. De nouvelles discussions vont devoir reprendre avec le service Urbanisme de l'Agglo pour une autre finalité de ces bâtiments.

Nous avons actuellement quelques demandes concernant des terrains municipaux. Ils sont actuellement à l'étude et font l'objet d'une évaluation par le service des Domaines. Pour information la commune ne peut ni acheter ni vendre sans passer par ce service de l'ETAT. En clair nous ne pouvons brader le patrimoine ni surpayer certains biens immobiliers.

Au niveau sportif et associatif nous sommes actuellement en fin de saison. Cet exercice 2021/2022 est, à n'en pas douter, à ranger aux oubliettes. Si quelques associations n'ont pas connu d'érosion dans leur effectif, ce n'est pas la majorité, et, globalement, cette saison ne laissera pas des souvenirs inoubliables. Mais ils ont tenu et la commune, et vous-même, nous nous devons d'être à leur côté pour aborder celle qui se profile maintenant.

Dans les bois et forêts, l'arborétum et le sentier de découverte sont terminés et feront l'objet d'une inauguration officielle courant octobre avec l'inauguration des circuits de randonnées pédestres. Parmi les réalisations des années antérieures qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture officielle, nous pouvons citer le boulevard Jean Brion, la rue de la Cense Bizet et notre EHPAD Paul Gérard (maison de retraite). Quelques esprits mal intentionnés vous diront que cet établissement n'est pas de notre compétence. C'est vrai, mais c'est oublier que notre collectivité garantit, avec le Département, les 18 millions d'euros d'emprunt nécessaire à sa réalisation. Si avec cela nous ne sommes pas concernés, à partir de quelle somme le serons-nous ? Ces cérémonies ont été annulées pour cause de Covid. Nous reviendrons, en images et en chiffres, sur ces réalisations qui améliorent notre quotidien.

Nous devons de nouveau constater des dégradations dans nos installations extérieures. Que ce soit à Oger sur le site de la Tuilerie ou à Vertus au stand de tir ou à l'aire de jeux du boulevard Eustache Deschamps, nous avons trop souvent des visiteurs indécents qui non contents de squatter les espaces, partent en dégradant toutes les installations. Concernant l'aire de jeux pour nos petits, c'est affligeant. Si vous remarquez quelques choses d'insolites aux alentours de ces terrains municipaux, n'hésitez surtout pas à nous en faire part. Il ne s'agit pas pour vous d'aller au contact, mais de noter tout ce qui vous paraît anormal et de nous rendre compte.

Lors de la dernière phase de travaux à l'Église, nous avons constaté un nombre conséquent de pierres dégradées, plus important que celui prévu dans le devis initial et neuf mois après nous avons l'autorisation et la subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour poursuivre cette phase. Que de temps perdu et un coût supplémentaire car il faut réinstaller un échafaudage. Il reste une ou deux phases, le côté sud du Chœur et le pignon est. En une ou deux opérations ? En tout état de cause nous aurons mis plus de 12 ans pour faire le tour de ce bâtiment. Que penseraient nos aïeux s'ils revenaient ?

Voilà, Mesdames et Messieurs, en quelques lignes un condensé des travaux de votre Conseil Municipal. J'ai très certainement oublié quelques projets, réalisations ou de parler plus particulièrement des associations, des artisans, commerçants, entreprises et de tous ceux qui travaillent au jour le jour pour faire de notre Commune de BLANCS-COTEAUX, un repaire dans notre Département de la Marne, une commune où il fait bon vivre.

Merci à tous pour le temps que vous prendrez pour lire cet édit.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes vacances.

Pascal PERROT



Blancs-Coteaux